N°71 - DÉCEMBRE 2024

SAINT-MÉDARD DE MUSSIDAN

INFOS MUNICIPALES

www.stmedarddemussidan.fr

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Alors que nous nous apprêtons à refermer le chapitre de 2024, je souhaite partager avec vous un moment de fierté collective : la fin des travaux de réhabilitation énergétique de notre mairie. Ce projet, lancé en décembre 2023, avec l'ambition de rendre notre commune plus durable et exemplaire, est désormais achevé. Grâce à ces travaux, notre mairie bénéficie aujourd'hui d'un bâtiment modernisé, économe en énergie et respectueux de l'environnement. Ces améliorations nous permettront non seulement de réduire notre empreinte carbone, mais aussi de réaliser des économies significatives sur le long terme. Je tiens à remercier toutes les équipes impliquées, ainsi que les habitants pour leur patience et leur soutien tout au long de ce chantier.
Ce projet reflète notre engagement à agir concrètement pour la transition écologique, et il marque une étape importante dans la dynamique que nous souhaitons impulser pour notre commune.

Cette année, nous avons connu de beaux moments de solidarité, des projets ambitieux et des initiatives qui ont renforcé le lien qui nous unit.
Je tiens à remercier chaleureusement chacun d'entre vous pour votre engagement, votre participation aux événements locaux, et votre soutien aux nombreuses actions menées au service de notre collectivité.

Ensemble, notre commune reste un lieu de vie où il fait bon grandir, travailler et partager.
Par ailleurs, nous souhaitons la bienvenue à un nouveau commerce « L & Zen », un institut de beauté situé au cœur du bourg, au 20 rue Henri Feytou.
En cette période de fêtes, je vous invite à profiter pleinement de moments précieux en famille et entre amis. Que ces instants soient remplis de joie, de sérénité et d'amour.

J'ai une pensée très particulière pour Jean-Marie qui nous a quitté le 14 septembre 2024. Agent municipal engagé au service de notre commune depuis 29 ans, Jean-Marie était bien plus qu'un collègue pour les membres de l'équipe municipale. Que ce soit à travers son travail dans l'entretien des espaces verts, il a marqué la vie de notre commune par sa bienveillance et son dévouement. Dans ces moments douloureux, j'adresse mes pensées émues à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer.

À l'aube de la nouvelle année, je vous invite à rester unis et solidaires, à faire vivre nos valeurs d'accueil, de respect et d'engagement. Que notre commune continue d'être un exemple de dynamisme, d'entraide et de convivialité.
Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour une nouvelle année 2025 pleine de santé, de réussite et de bonheur.

Bien à vous,

Michel FLORENTY

LA VIE MUNICIPALE

Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux. Ceux-ci sont consultables en intégralité à la mairie ou sur le site internet.
Abréviation : M. : Monsieur / CM : Conseil municipal / CR: Compte-rendu / Saint-Médard de Mussidan : SMM / CCICP : Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord / CGCT: Code Général des Collectivités Territoriales / FPT: Fonction Publique Territoriale / CD: Conseil Départemental

Réunion du 24 mai 2024

[…] 2024.26 ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR ASSOCIATIONS

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :
- Association Club des amis : 250 €
- Association Fêtes des gosses : 100 €
- Association SMTT (tennis de table) : 1000 €

2024.31 TRANSFERT DE LA POLICE DE PUBLICITÉ EXTÉRIEURE À LA COLLECTIVITÉ

A compter du 1er janvier 2024, les maires seront compétents pour assurer la police de la publicité sur leur territoire, que leur commune soit ou non couverte par un RLP. Le préfet de département n'aura plus de compétence en la matière. Cependant, cette compétence peut être transférée au président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) dans les conditions et selon les modalités prévues à l'article L. 5211-9 2 du CGCT.

Afin d'assurer la cohérence de l'exercice du pouvoir de police de la publicité, il a été décidé en conférence des maires de maintenir l'exercice de ce pouvoir par le maire. M. le Maire propose au CM de conserver ce pouvoir de police au sein de la commune. Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le CM **DÉCIDE** de confirmer la compétence du maire pour assurer la police de publicité sur le territoire de la commune.

2024.32 PARTICIPATION À L'ACTION « ELU RURAL RELAIS DE L'EGALITE » ET DESIGNATION D'UN ÉLU RELAIS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire présente au CM l'action « Elu.e.s Rural.e.s Relais de l'Egalité » lancée par l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF).

Considérant, le Congrès national de l'Association des Maires Ruraux de France, en septembre 2021, portant sur le thème « *La Femme, la République, la Commune* ». L'AMRF a candidaté en décembre 2021 à un Appel à Manifestation d'Intérêt interministériel visant à mettre en place des actions adaptées aux spécificités des territoires ruraux en faveur des femmes. Cet A.M.I. s'inscrit dans le cadre des propositions de l'«Agenda Rural»: un plan en faveur des territoires ruraux, suggéré par l'AMRF et intégré à l'action gouvernementale. […] Après lecture faite et discussion, le conseil municipal, **CONSIDÈRE** que le CCAS propose déjà un accompagnement et/ou un « relais » vers les structures ou associations compétentes pour ce type de problématique et autres. Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le CM, **DÉCIDE** de ne pas désigner d'« élu rural relais de l'Egalité » au sein du CM.

2024.33 CESSION DE 5 PARCELLES SUITE À L'AMÉNAGEMENT DE LA RD709 DÉVIATION OUEST DE MUSSIDAN

M. le Maire fait lecture du courrier en date du 03/05/2024 exposant la proposition du conseil départemental de céder à titre gratuit les parcelles cadastrées comme suit :
- Lieu-dit « l'Allée » section I n°632, superficie de 16a98ca.
- Lieu-dit « Manieux » section ZN n°367, superficie de 15a11ca.
- Lieu-dit «Rue de Manieux» section ZN n°374, superficie de 9a20ca.
- Lieu-dit «Rue des Bessinaudes» section ZN n°309 superficie de 10a06ca et ZN n°376 d'une superficie de 14a93ca.

Les cinq parcelles d'une superficie totale de 66a28ca.

Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **ACCEPTE** à titre gratuit la cession des parcelles section I n°632, ZN n°367, ZN n°374, ZN n°309 et ZN n°376 d'une superficie totale de 66 a 28 ca,

QUESTIONS DIVERSES

SIVOS

Monsieur le Maire informe des nouvelles modalités de participations financières des communes membres du SIVOS du secteur de Mussidan telles qu'entérinées lors du conseil syndical en date du 4 avril 2024. Le SIVOS ne prendra plus en charge les aides sociales. Ce qui représente de 200€/enfant pour les familles habitant à moins de 3km de l'école.

Par ailleurs, les inscriptions devront se faire en ligne et pour ceux qui souhaitent être accompagnés dans cette démarche, ils devront prendre Rendez-vous avec l'équipe du syndicat.

Le conseil s'interroge sur l'utilité de l'adhésion au SIVOS, des renseignements vont être pris auprès du SIVOS et du Conseil Régional.

Le sujet sera de nouveau abordé lors d'un prochain conseil.

SÉANCE CASSIOPÉA

Mme COUZON Ghislaine informe que 16 personnes ont participé à la séance Cassiopéa sur l'audition avec une intervention d'un audioprothésiste.

PIQUETS LACOUVE

Suite à la révision à modalités allégées n°2 du PLU de St-Médard de Mussidan, après consultation, la MRAe (Mission Régionale d'Autorité environnementale) a rendu un avis favorable.

Réunion du 25 juin 2024

[…]

2024.35 PROGRAMMATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE VOIRIE 2024

M. le Maire fait part à l'assemblée du CR de réunion de la commission travaux en date du 22/04/2024 et de la proposition de voies qui nécessitent des travaux :
- Rue du Grand Vacher
- Rue de Mayet
- Route de la Petite Beauronne
- Rue du Châtaigner
- Peybru
- Le long de la RD 6089
- Gavardies

AUTORISE M. le Maire à signer l'avenant n°1 pour un montant de 30 245,00 € HT soit 36 294,00 € TTC. […]

2024.36 DEMANDE D'ACCÈS À LA SERVITUDE – ALLÉE DE LA JAURE

Suite au projet de vente d'une habitation située au 28 rue de la Paix et vu la dangerosité d'y accéder par la D6089, une demande a été faite pour utiliser la servitude - allée de la Jaure.

M. le Maire informe l'assemblée que cette servitude se trouve sur la parcelle ZH 255 classée zone naturelle au niveau des terrains des écoles. Il précise également que la portion concernée n'est pas goudronnée et fait office de récupération des eaux de pluie.

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité des présents N'AUTORISE PAS l'accès à la servitude située sur la parcelle ZH255.

QUESTIONS DIVERSES

PRÉSENTATION DU PROJET ZPENS SUR LE SITE DES LANDES DE GAVARDIES PAR LUCIE LUNG, CONSERVATOIRE D'ESPACE NATURELS NOUVELLE-AQUITAINE

Mme L. LUNG, chargée de missions du Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine (CEN NA), accompagnée de Mme S. GEROUT du CD de Dordogne, service milieux naturels et biodiversité et de M. COSSON, responsable d'antenne du CEN NA ont fait une présentation du projet de ZPENS sur le site des Landes de Gavardies.

Après avoir exposé le contexte, l'état des lieux et les enjeux de biodiversité et paysagers sur le site, ils ont souhaité que les élus se questionnent sur l'avenir du site, en proposant notamment de créer une Zone de Préemption Espace Naturel Sensible (ZPENS).

Les terrains dès lors protégés de tous projets de construction et possiblement ouverts au public. Il a été décidé de proposer une réunion publique rassemblant tous les propriétaires concernés. […]

DEVIS PÉPINIÈRE DE LA CREMPSE / PROJET PLANTATIONS

M. le Maire fait la lecture du devis de la Pépinière de la Crempse d'un montant de 4025,27 € TTC. Le CM est favorable à la liste des plantations mais émet un doute quant au groseiller à maquereaux, car il présenterait de grosses épines.

DEVIS ABATTAGE DÉLICAT D'UN GROS PEUPLIER

Suite à la réception d'un courrier nous alertant de la dangerosité d'un

arbre menaçant de tomber, une enquête a été effectuée auprès du SMBI afin de connaître la marche à suivre. Un devis d'abattage a été proposé par Christophe Besse Paysage d'un montant de 2500€. Celui-ci sera financé à part égale entre le SMBI et la Commune.

LEVÉES DES RÉSERVES « ADB ARTISANS DU BOIS »

À la suite des préconisations de la DGfiP, nous avons reçu un courrier des Artisans du Bois nous indiquant que les menuiseries seront toutes changées ; elles ont été commandées le 5 juin et seront livrées fin septembre, début octobre, ce qui entraîne la levée des réserves. L'architecte prend à sa charge la peinture extérieure. Il change la vitre de la porte de l'esthéticienne par une vitre anti-effraction.
Le CM donne pouvoir à M. le maire de signer la levée des réserves.

PROJET DE LOGEMENTS EN MAISON INDIVIDUELLES AU LIEU-DIT « RAMBAUD »

Après l'appel de M. le maire, Dordogne Habitat nous a informé qu'il n'y avait pas de nouvelles propositions de la part du promoteur.
Pas de projet pour l'instant avec eux. Le responsable de Dordogne Habitat doit nous informer de l'évolution de cette opération. […]

PANNEAU LUMINEUX : PROPOSITION DE LA SOCIETE CHARVET

Lors du CR du 02 avril 2024, Mme M. VERGNAUD avait proposé de s'informer sur les prix d'un panneau d'affichage lumineux. 3 demandes ont été faites, seule la société Charvet nous a fait une proposition [..]. Après consultation du devis, le conseil ne valide pas l'acquisition d'un panneau lumineux, car le coût semble trop onéreux par rapport à l'utilité qu'il en découlera.

PRÉSENTATION DU PROJET D'HOSPITALISATION À TEMPS PARTIEL, DU PLATEAU TECHNIQUE ET DU MATERIEL DU CENTRE MÉDICAL DU CHATEAU DE BASSY

M. le Maire relate son entrevue avec la nouvelle directrice et le nouveau docteur du Château de Bassy qui lui ont fait part de leurs nouveaux projets. Cette équipe dynamique souhaiterait accueillir des personnes en demi-journée ou journée et proposer de la rééducation comme cela se fait à Lannemary. Cela représente un espoir de renouvellement pour le Château de Bassy. Un autre RDV a été fixé pour le 15 août pour discuter d'un projet autour des berges de l'Isle.

BORNAGE AUX GAVARDIES

À la suite d'un bornage d'une propriété aux Gavardies Nord cadastrée ZK n°98, il a été proposé qu'une bande de terrains appartenant à deux propriétaires soit rétrocédée à la collectivité afin de retrouver une route. […]

DEVIS SALON D'ESTHÉTIQUE

Dans le cadre de la rénovation du salon d'esthétique, des membres de la commission travaux ont commencé par enlever le lambris et casser des murs. Un devis pour l'électricité et pompe à chaleur a été fait par l'entreprise Félix d'un montant de 6614,40€ TTC. L'esthéticienne prend à sa charge l'intérieur de la maison : carrelage, etc.

PIQUETS LACOUVE

Le permis de construire pourra être déposé le 01/11/2024. La situation est favorable à condition de rétrocéder des terrains à l'agricole (zone AU en A), cela se fera dans le cadre du PLUi. […]

SIVOS

Mme G. COUZON informe le conseil que l'assistante sociale de secteur a déjà été sollicitée par des familles pour des difficultés de financement lié au transport scolaire. M. le Maire prendra de nouveau contact avec le SIVOS et la Région.

CAGETTE

Une rencontre a été organisée avec P. MARIUZZO pour le projet Cagette, un marché hebdomadaire de proximité qui consiste à faire des courses en ligne auprès de producteurs locaux divers et variés.
L'équipe de Cagette s'occuperait de prendre contact avec les producteurs (de Cagette ou ceux que l'on a choisi), de les former et de mettre en place la communication. La commune devra choisir un lieu, un jour et une tranche horaire ainsi que le type de producteurs ; pour cela il a été décidé d'interroger les habitants par le biais d'un sondage.

CONSEIL D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Pour la rentrée 2024/2025, le nombre d'élèves en élémentaire est estimé à 104 enfants, ce qui représente un effectif par classe très important (26 élèves) sans compter les inclusions des enfants du dispositif ULIS. À contrario, l'effectif de la maternelle est en baisse, ce qui pourrait être risqué pour les années à venir. Il est rappelé que les tuiles situées au-dessus du mur d'escalade sont instables. En attendant de savoir, à qui, ces travaux incombent (commune ou communauté), M. le Maire propose de sécuriser la toiture en enlevant les tuiles dangereuses.

REMISE DES DICTIONNAIRES ET CALCULATRICES AUX CM2

Mme COUZON informe que le CCAS a décidé, cette année, d'offrir une calculatrice et un dictionnaire français aux CM2. Cela se fera comme traditionnellement le dernier jour d'école, juste avant le barbecue. […]

Réunion du 19 juillet 2024

2024.37 CHOIX DU DEVIS TRAVAUX VOIRIE

M. le Maire rappelle à l'assemblée qu'à la suite de la délibération n° 2024.35 portant sur les travaux de voirie, 3 devis ont été demandés :

- Laurière : 96 285,00 € HT
- Eurovia Aquitaine : 106 786,56 € HT
- Lagarde & Laronze : 105 858€ € HT

Mme Isabelle GROS sort de la salle. Le CM […] **APPROUVE** le devis de l'entreprise Laurière pour un montant de 96 285,00 € HT

2024.38 OPPOSITION À LA FERMETURE ENEDIS

M. le Maire explique au CM que l'organisation du travail d'ENEDIS génère la désertification des sites de proximité. Nous avions 11 sites au début des années 2000 pour passer à 7 en 2008. M. le Maire expose le projet de fermeture de 2 sites ENEDIS sur le département de la Dordogne, à savoir ceux de Mussidan et Montignac avec les conséquences directes qui suivent à savoir : Un déséquilibre inquiétant dans l'implantation géographiques des sites opérationnels (le nord déserté, hormis Nontron); Une dégradation considérable de la qualité de fourniture et l'allongement des délais d'intervention pour le dépannage, notamment lors d'appels des pompiers; Des pertes d'emplois sur le secteur et le départ des familles ; Un impact environnemental négatif dû aux trajets plus long des véhicules plus nombreux. Le CM, […] **PENSE** que de tels changements peuvent remettre en cause et même altérer la mission de ce service public**, DÉCIDE** de défendre l'intérêt général et le service public de l'énergie en territoire rural, **S'OPPOSE** à la fermeture des sites ENEDIS de Mussidan et Montignac en Dordogne et des autres sites.

2024.39 CHOIX DU DEVIS COLUMBARIUM

M. le Maire informe l'assemblée qu'il ne reste qu'une cavurne disponible au cimetière. La commission cimetière a demandé des devis :
SARL Pompes Funèbres Marbrerie Authier Cédric : 13 740€ TTC (pour 16 cavurnes + pose puits de dispersion et banc / fin de chantier : fin octobre)
SARL Angibaud : 15 765,72 € TTC (pour 20 cavurnes + pose puits de dispersion et banc / fin des travaux : fin septembre). Le CM, […] **APPROUVE** le devis de la SARL Angibaud pour un montant de 15 765,72 € TTC . […]

2024.40 CESSION DE TERRAIN FIMBAULT

M. le Maire fait part à l'assemblée de la proposition du propriétaire de la parcelle n° ZI 581 de céder une bande de son terrain à la commune, pour l'euro symbolique. Cette bande réservée servira d'accès direct du rond-point de Manieux vers le bourg. Elle est délimitée par un document d'arpentage datant du 02 août 2022 et porte le n°638 pour une surface de 4 335 m^2. Le Conseil […] **APPROUVE** la cession de la bande de terrain ZI 638 pour l'euro symbolique. […]

2024.41 BAIL LOCAL ESTHÉTICIENNE

M. le Maire informe le CM que les travaux du local d'esthétique sont en cours. L'établissement devrait ouvrir en octobre 2024. L'esthéticienne souhaiterait débuter les démarches administratives et donc avoir un bail professionnel à partir du 1er octobre 2024. Le CM […] **FIXE** le montant du loyer à 350 €/mois payable à partir du 5 de chaque mois. **AUTORISE** M. le Maire à signer un bail professionnel à partir du 1er octobre 2024.

QUESTIONS DIVERSES

PRÉSENTATION VILLAGE AMBASSADEUR DU DON D'ORGANES

M. DELLAC a présenté le collectif Greffes + unis pour le don d'organes en

rappelant quelques chiffres clés, notamment le taux d'opposition au don d'organes (36,1%) ou encore le nbre de patients décédés faute de greffe. Ces chiffres sont éloquents par faute de discussion sur le sujet et la disposition de panneaux « Village ambassadeur du don d'organes » sur des axes passants est un excellant moyen de créer le débat. L'objectif étant de parler du don d'organe. L'ensemble du CM est favorable à cette adhésion et devra décider du nombre de panneaux, signer une charte et mener des actions (inauguration, communication, …)

SIVOS

M. le Maire informe l'assemblée des différentes démarches entreprises auprès du SIVOS, de la Région et autres partenaires. Il a été convenu que le CCAS aidera à hauteur de 100€ pour chaque enfant « non ayants-droits ». Les familles pourront s'inscrire sur le site de la Région et payer fin août, début septembre directement au SIVOS. Le SIVOS déduira les 100€ du montant et établira une liste du nombre d'enfants bénéficiaires afin d'être remboursé par le CCAS. Les familles ayant déjà payé à l'inscription recevront également cette aide en septembre.

DEVIS SONEX

M. le Maire fait la lecture du devis demandé à l'entreprise Sonex pour les archives. Le devis comprend la pose de plaques de plâtre, l'isolation, le doublage et la peinture et s'élève à 6 234€ HT soit 7 480,80€ TTC.
La mairie se réserve la peinture et le retire du montant du devis.

TRAVAUX ÉGLISE (CHEMIN DE CROIX)

M. BIALE informe le CM de la chute du chemin de croix et du danger que cela pouvait engendrer. La paroisse fait un don aux Artisans de la Pierre d'un montant de 2000€ pour démonter le reste du chemin de croix qui reste menaçant. Un arrêté municipal portant sur la réouverture de l'église sera fait dès les travaux effectués. L'église sera opérationnelle pour le baptême et le mariage prévu le samedi 20 juillet.

DEMANDE DE CRÉATION D'ABAISSEMENT DE TROTTOIR

M. le Maire informe l'assemblée de la demande d'un riverain, rue des Jardins, de créer un abaissement de trottoir afin de faciliter le passage de personnes à mobilité réduite. Le conseil donne son autorisation pour ce type d'aménagement. Un courrier lui sera adressé en ce sens, en lui précisant que les frais d'établissement et d'entretien reste à sa charge.

COURRIER DE L'ARS POUR SIGNALEMENT DE CHATS MALTRAITÉS

M. le Maire et Mme COUZON., en tant que responsable du CCAS ont été alerté par l'ARS d'un signalement de maltraitance sur des chats appartenant à une administrée. Des démarches ont déjà été faites par la mairie (rencontre avec la personne intéressée, stérilisation de ces chats, contact avec la SPA mais le problème demeure. Le CM décide d'envoyer un courrier à cette administrée avec la photocopie des courriers de l'ARS.

IMPRESSION DES PROCÈS VERBAUX

Pour des raisons économiques et écologiques, Mme DELORT demande si le conseil accepterait que les PC des CM envoyés par mail aux élus, ne soient pas, en plus, imprimés. L'assemblée est favorable à cette idée.

Réunion du 11 septembre 2024

[…] QUESTIONS DIVERSES

AMÉNAGEMENT DE LA FUTURE MAIRIE

M. le Maire rappelle, comme évoqué lors du dernier conseil, que la réintégration dans la mairie se fera les 16, 17 et 18 septembre. […]
À partir du 20/09/2024, l'accueil du public et les services administratifs; les séances du CM, les conseillers et le public seront informés par une mention sur la convocation et tout moyen d'affichage; la célébration des mariages se fera de nouveau dans les locaux de la mairie (3 bis rue de la mairie). […]

COLLECTIF BASSY ET SES ENVIRONS

M. le Maire fait part à l'assemblée qu'un collectif s'est constitué et a rencontré le commissaire enquêteur concernant la révision à modalité allégée, il est contre l'implantation de l'entreprise Piquet Lacouve pour cause de nuisance de la faune et du bruit que cela va engendrer. Il faut attendre la fin de l'enquête publique et le rapport du commissaire enquêteur.

ATTRIBUTION PERIGORD HABITAT

M. le Maire informe qu'un T2 en RDC dans les logements de Périgord Habitat, au 1 rue Jean Moulin, a été attribué à nos locataires du 18 rue Henri Feytou, pour les reloger suite à notre demande de récupérer le logement.

TABLE PIQUE-NIQUE

M. SEAUT a fabriqué une table de pique-nique en bois afin de remplacer celle détruite en bas de la mairie. Elle sera installée prochainement sur des plots bétons pour plus de stabilité et éviter le vandalisme. De plus, un kiosque en bois est également en cours de création par Denis et des membres de la commission embellissement afin de le mettre en place sur l'espace vert en vue du prochain aménagement paysager. […]

ASSOCIATION TENNIS DE TABLE

Le SMTT (club de tennis de table), a formé un entraineur pour accompagner des pratiquants atteints de la maladie de Parkinson et Alzheimer. Ils auraient besoin d'un créneau de 1h, M. Guillot va rencontrer les différents utilisateurs de la salle afin de trouver une disponibilité.

Réunion du 16 octobre 2024

2024.50 CHOIX DU DEVIS RÉFECTION DE TOITURE DES GARAGES LOGEMENTS RUE DE LA PAIX

M. le Maire fait part à l'assemblée que la toiture des garages des logements rue de la Paix est très abimée, au vu de sa mitoyenneté avec la cour de l'école élémentaire, trois devis ont été demandés pour la renouveler :
- MDA 24 : 23 629.54 € TTC / - MDA 24 : 20 856.20 € TTC en bac acier
- Entreprise PINELA : 19 734 € TTC / - Charpente et couverte ARRETCHE : 18 628.50 € TTC **APPROUVE** le devis de l'entreprise Charpente couverture ARRETCHE pour un montant de 18 628.50 € TTC […] M. LAVESQUE sort de la salle. […]

2024.54 INTÉGRATION DE TERRAIN ZH 312 À VOIRIE

Une déclaration d'abandon de terrain en vue de la régularisation cadastrale d'une voie communale est faite. Elle concerne les parcelles :
- Section ZH n°312 d'une contenance de 42 m²
Cette parcelle est sur l'emprise de la voie communale « rue des écoles »
En conséquence, dès la signature du présent acte, la commune est autorisée à prendre possession des parcelles cédées afin d'être employées à la destination qui leur a été fixée : « intégration dans le domaine public communal et régularisation du cadastre de la commune ».
Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité des présents **ADOPTE** la démarche évoquée, **AUTORISE** M. le Maire à effectuer et signer toutes les démarches relatives à cette affaire.

2024.55 INTÉGRATION DE TERRAIN ZN 339 À VOIRIE

Une déclaration d'abandon de terrain en vue de la régularisation cadastrale d'une voie communale est faite. Elle concerne les parcelles :
- Section ZN n°339 d'une contenance de 138 m². Cette parcelle est sur l'emprise de la voie communale « rue du Claud du Petit Vacher ». En conséquence, dès la signature du présent acte, la commune est autorisée à prendre possession des parcelles cédées afin d'être employées à la destination qui leur a été fixées: « intégration dans le domaine public communal et régularisation du cadastre de la commune ».
Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité des présents **ADOPTE** la démarche évoquée, **AUTORISE** M. le Maire à effectuer et signer toutes les démarches relatives à cette affaire. […]

QUESTIONS DIVERSES

CHANTIER ASSAINISSEMENT RUE JEAN SERVANTY

M. le Maire fait part du courrier de l'entreprise Laurière concernant les travaux d'assainissement dans la rue Jean Servanty. Suite à des contrôles de compactage, il y a un risque d'affaissement, l'entreprise s'engage à une garantie de 5 ans sur les travaux.

VILLAGE DON D'ORGANE

M. le Maire informe le conseil qu'il faut décider du nombre de panneaux pour « village dons d'organe », le conseil décide de commander trois panneaux 80 x 25. Et de signer la convention.

ENQUÊTE PUBLIQUE PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

M. le Maire fait part à l'assemblée qu'il y a un projet d'installation de panneaux photovoltaïques au sol déposé par la SAS soleil élément 32, le

va débuter le 07/11/2024 et prendra fin le 06/12/2024. Le commissaire enquêteur M. LAUMON désigné par le tribunal administratif de Bordeaux recevra le public à la mairie de SMM : 07/11 de 9h à 12h ; 13/11 de 14h à 17h ; 18/11 de 9h à 12h ; 26/11 de 9h à 12h ; 6 /12 de 14h à 17h.

LIVRET « BIEN VIVRE ENSEMBLE »

M. le Maire informe avoir reçu un livret pédagogique à destination des enfants sur le thème du « bien vivre ensemble », à 2.11€ TTC, il propose d'en offrir à tous les élèves de l'élémentaire, M. le Maire va rencontrer les instituteurs pour leur montrer le livret et leur soumettre l'idée.

COURRIER DES ADMINISTRÉS

M. le Maire fait part de la demande de plusieurs administrés sur des problèmes de vitesse sur l'ensemble de la commune, avec la mise en place de ralentisseur. Le CM n'est pas pour la mise place de ralentisseur au vu du coût que cela représente, du bruit engendré et du nombre à mettre en place sur l'ensemble de la commune. Il propose de demander un passage de la gendarmerie sur certains endroits stratégiques. Un respect des règles du code la route supprimerait beaucoup de problèmes.
Demande aussi de mettre un STOP rue du parc au croisement avec la rue de la mairie, à cause de la mise en place de la chicane, le respect de la priorité à droite n'est plus possible. Accord du conseil pour l'implantation du STOP, Panneaux sens interdit rue des écoles, le remonter au niveau de l'allée de l'école élémentaire. Accord du conseil.

AMÉNAGEMENT ABORD DE LA MAIRIE

M. BIALE fait lecture des 3 devis qui ont été demandés sur la base d'un aménagement :
- déplacement du calvaire dans le parc de la mairie pour dégager la vue.
- faire l'allée avec des bordurettes et du sable stabilisé ainsi que le devant de la mairie et sur le côté Ouest.
- faire enrober coté Est pour un parking de service
- mettre une bordure en fer plat sur le tour de la mairie pour délimiter les cailloux drainants et les spots
- pavés devant le parvis de la mairie
- éclairage sous certains arbres du parc
- coté rivière faire béton désactivé plus facile pour l'entretien
- pose d'un caniveau

Après débat, il faut demander des précisions aux entreprises et des réajustements afin de pouvoir comparer les devis.
Les devis seront mis à l'ordre du jour du prochain conseil. […]

HALTôSTOP

Mme COUZON présente le projet porté par la CCICP sur le thème de la mobilité dans le cadre du lancement du PLUi. Le but d'HaltôStop est un mode de transport gratuit, basé sur l'entraide. Il faut installer des points de halte en bord de route par la pose d'un mobilier urbain identifiable et une place pour l'arrêt d'un véhicule, l'auto-stoppeur indique la destination souhaitée, proposé sur le panneau. Afin de définir plusieurs zones pertinentes sur notre commune, une réunion se tiendra le 25 octobre à 9h à la CCICP, MM FLORENTY, BIALE, MALARD et CASTAING seront présents.

Horaire mairie

Lundis, mardis, mercredis et vendredis
de 8h30 à 17h00

Jeudis et samedis
de 8h30 à 12h00

>> POINT SUR LES TRAVAUX

TRAVAUX ENTREPRISES :

- Rebouchage des trous avec de l'enrobé à froid.
- Réfection d'un logement communal par les employés.
- Création d'un local archive par les employés.
- Nettoyage des ponts.
- Taille des haies sur l'espace vert, entretien des massifs.
- Réfection du dernier logement à côté de la salle des fêtes pour le transformer en salon d'esthéticienne.
- Dernier passage de l'année de l'épareuse et banqueteuse sur l'ensemble de la commune.

TRAVAUX ENTREPRISES :

- Renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable Rue Jean Servanty.
- Création d'un réseau d'assainissement Rue Jean Servanty et maillage avec la rue du chemin du milieu.
- Réfection de la voirie dans sa totalité.
- Finition des travaux d'aménagement de la mairie.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CHAUSSÉE :

- **Peybru** : Création de fossé et talutage.
- **Les Gavardies** : Fossé.
- **Route de Perbouyet** : Réfection de chaussée.
- **Route de Mayet** : Curage de fossé.
- **Rue des Châtaigniers** : Réfection de voirie.
- **Travaux de création et entretien de fossés.**
- **Rue du Grand Vacher.**

TRAVAUX ÉCOLE :

- Divers travaux d'amélioration demandés par les enseignants au niveau de l'école maternelle et élémentaire.
- Réfection des anciens WC de la cour de l'école élémentaire par les employés afin de créer un stockage de matériel.
- Réfection de la toiture des garages de l'école.
- Mise en service de la salle des maîtres à l'école élémentaire qui leur permet de recevoir les parents en toute confidentialité et permettre aux employées de faire le ménage tranquillement.

ÉGLISE :

Suite aux travaux d'assèchement des murs de l'église par la pose d'un drain périphérique, les 13 scènes du chemin de croix qui étaient en plâtre et fortement impactées par la teneur en eau ont fissuré en s'asséchant. Cette fissuration a entrainé la chute de quelques-uns. Par un souci de sécurité et en accord avec la paroisse, nous avons décidé de les enlever. Ils ont été stockés un par un dans des sacs mais ne sont plus utilisables.
Nous réfléchissons avec la paroisse, où et comment s'en procurer. Des idées à ce sujet sont les bienvenues.

COMMISSION EMBELLISSEMENT

C'est toujours avec grand plaisir que nous vous retrouvons pour notre journal pour vous informer des avancées de nos différents projets.
Lors du dernier bulletin de juin, nous avions laissé sous-entendre que nous projetions un **aménagement de l'espace du city parc**! Nous sommes très heureux aujourd'hui de vous présenter ce projet. Celui-ci se décompose en trois parties:

- une partie repas avec kiosque
- un jardin ludique, composé de fruitiers et de baies
- un jardin arboré.

Des pancartes seront apposées sur chaque espace; celles-ci indiqueront le type de fruitier, sa maturité, sa date de récolte, etc.
Ce mini verger permettra à tous de pouvoir venir déguster et savourer des variétés de fruits d'antan et d'aujourd'hui.
Nous comptons sur la civilité de chacun, petits et grands, ainsi qu'au respect des plantations. Ce lieu est destiné à la détente, au partage et au plaisir.

Des décorations **Octobre Rose** ont été apposées aux endroits stratégiques (mairie, médecins, kiné, centre de beauté…).
La mairie étant en cours de rénovation sur l'extérieur, l'éclairage rose n'a pas eu lieu cette année, mais ce n'est que partie remise !
Un projet d'aménagement est en cours …

Nous serions ravis une fois encore de décorer notre jolie commune pour Noël. C'est une période qui se doit festive, heureuse et lumineuse. Aussi, nous espérons qu'elle émerveille les petits comme les grands. La commission embellissement vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année et surtout prenez soin de vous !

La commission embellissement

VIE PRATIQUE

TRÈS HAUT DÉBIT : ÊTES-VOUS ÉLIGIBLE À LA FIBRE OPTIQUE ?

Dans le cadre du Plan France Très haut débit lancé par le Gouvernement, la fibre optique doit remplacer d'ici 2030 le réseau cuivre sur lequel repose le réseau téléphonique commuté (RTC) et les services internet DSL.

Qu'est-ce que le très haut débit par fibre optique ? Comment va se passer la fermeture du réseau cuivre ? Êtes-vous éligible à la fibre optique ? Que faire si vous n'êtes pas éligible à la fibre optique ?
Ai-je droit à une aide?

Pour répondre à vos questions, vous pouvez consulter le site: www.economie.gouv.fr/particuliers/fibre-optique-eligibilite

VOUS ÊTES ÉLIGIBLE ?

Une fois votre abonnement validé, votre opérateur vous contacte pour prendre rendez-vous afin d'installer la fibre chez vous et pour vous expliquer le déroulement de cette intervention qui dure généralement de 2 à 4 heures.
Le raccordement consiste à faire passer un câble de fibre optique en provenance de la rue jusqu'à l'intérieur du logement ou du local professionnel et à installer une prise optique sur laquelle sera branché l'équipement de l'opérateur (box…).

+ d'infos: nathd.fr/raccordement/

VOUS N'ÊTES PAS ENCORE ÉLIGIBLE ?

AIDE POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT ALTERNATIF À LA FIBRE

Certains foyers périgourdins ne disposent pas encore d'une connexion internet performante à leur domicile.
En attendant l'arrivée de la fibre optique, 3 solutions alternatives peuvent être étudiées, facilitant les usages d'internet au quotidien : le satellite ; la 4G fixe ; le Très Haut Débit Radio.
Périgord Numérique propose une aide permettant de financer l'acquisition de matériel et l'installation pour recevoir le Haut Débit via les technologies alternatives (parabole pour le satellite ou antennes pour la 4G fixe).

QUI PEUT FAIRE LA DÉMARCHE ?
Les particuliers et les entreprises dont le débit ADSL est inférieur à 8Mb/s.

QUAND?
L'usager pourra adresser tous les éléments nécessaires à l'instruction du dossier avant l'installation pour vérifier son éligibilité, la subvention est attribuée sur facture.

MONTANT DE L'AIDE ?
200 € pour l'installation et/ou pour l'acquisition du matériel.

+ d'infos:
www.perigordnumerique.fr/formulaire-aide-a-lacquisition/

Source: perigordnumerique.fr

CHATS ALORS !!!

Nous recevons de multiples plaintes concernant les nuisances dues aux chats errants.

Le chat est territorial, s'il est stérilisé, il empêchera d'autres individus de venir sur son territoire ce qui limitera leur nombre.

Savez-vous qu'une chatte, sans moyen de contraception, peut avoir jusqu'à 4 chatons par portée soit environ 12 chatons par an ? Ce qui suppose 144 chats, la 2ème année !
Êtes-vous prêts à les élever ?

La multiplication des portées est la **première cause d'abandon, de mauvais traitements et de dégradation de leur santé**.

**Si vous les aimez,
faites les stériliser » !!!!!**

Image: www.montminnews.com

SANTÉ

PING ADAPTÉ

Le SMTT (club de tennis de table) de la commune, a formé un entraineur pour accompagner des pratiquants atteints de la maladie de Parkinson et Alzheimer.
Le tennis de table est une activité accessible et bénéfique qui peut aider à améliorer la coordination, la motricité fine et la condition physique générale.
Les séances se feront les jeudis de 9h30 à 10h30 au gymnase de St-Médard de Mussidan

L'Association France Parkinson Dordogne, associée à la Fédération Française de Tennis de table, la mairie de Saint Médard de Mussidan et le club de Tennis de table de Saint Médard de Mussidan, œuvrent pour proposer une activité dédiée à la promotion du handisport sport, du bien-être pour tous, avec un accent particulier sur l'inclusion, le lien social et l'accessibilité.

comitefp24.fr

SÉNIORS

ASEPT
Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires
Périgord Agenais

ATELIERS VITALITÉ

**6 ateliers ; ouvert à tous
à partir de 55 ans,**
quel que soit votre régime de retraite.
**du Mardi 11 Février 2025
au Mardi 01 Avril 2025**

de 09h30 à 12h00

Salle du Trieur (à côté de la Mairie)
3 bis rue de la Mairie
SAINT MEDARD DE MUSSIDAN

Informations et Inscriptions:
www.asept-perigord-agenais.fr

CAR 24 POURQUOI ? POUR QUI ? COMMENT ?

POURQUOI ? Pour permettre aux séniors, qui ont arrêté la conduite automobile, de conserver leur « AUTONOMIE » et « MOBILITÉ ». De ce fait CAR 24 participe au maintien à domicile des personnes âgées.
Afin de ne pas tomber dans l'isolement et/ou éviter un accident de la circulation en s'acharnant à conduire, « AGIR abcd », avec cette action, recherchera un chauffeur pour conduire leur voiture.

POUR QUI ? Pour tous les séniors qui ont décidé d'arrêter de conduire et qui demeurent dans des petites localités dépourvues de tout transport public.

COMMENT ? Les séniors concernés auront conservé leur véhicule. Ils continueront à assurer son entretien, à payer l'assurance et le carburant. Ils rémunèreront le chauffeur au moyen de « Chèque Emploi Service Universel (CESU) ».
AGIR abcd recherchera un chauffeur, si possible habitant la même commune. Ce chauffeur aura été testé par une Auto-Ecole aux frais d'AGIR abcd. Il possèdera son permis de conduire depuis plus de 15 ans. Il nous aura fourni le bulletin n°3 de son casier judiciaire.

Cette action concours :
- au maintien à domicile des séniors et préserve leur autonomie;
- à éviter des accidents routiers
- au covoiturage
- à améliorer la situation financière du pilote
- à favoriser les relations sociales

AGIR abcd - 21 route de Podestat - 24100 BERGERAC
06 60 86 52 75 - agir24@orange.fr
Association à but non lucratif loi 1901 - reconnue d'utilité publique

CASSIOPÉA

Le 4 octobre s'est tenue la seconde séance de prévention pour 2024:
"Médicaments, ensemble, parlons en" une douzaine de personnes réunies pour l'occasion y ont participé.

AIDE AU LOGEMENT : QU'EST-CE QUE L'AIDE MOBILI-JEUNE ?

Vous avez moins de 30 ans et êtes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation dans une entreprise du secteur privé non agricole ? Sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de l'aide MOBILI-JEUNE. Elle permet de prendre en charge une partie de votre **loyer** (ou **redevance** notamment pour les logements-foyer) pendant la durée de votre formation en alternance.

mobilijeune.actionlogement.fr

ENFANCE ET JEUNESSE

COHABILIS

isle-et-crempse-en-perigord.fr/2024/11/20/partage-maison

Lancement du dispositif de **JE PARTAGE MA MAISON** .

Vous êtes étudiant, apprenti ou jeune salarié et vous cherchez un logement ? Vous êtes retraité et vous disposez d'une chambre inoccupée ?

Alors contactez nous pour vivre la cohabitation intergénérationnelle sur le site Isle et Crempse en Périgord - Je partage ma maison

LES BALISES 3-6-9-12, UN GUIDE DES ÉCRANS EN FAMILLE

Pour protéger nos enfants des dangers des écrans et leur apprendre à s'auto guider et à s'auto protéger.

Avant 3 ans : Jouons, parlons, arrêtons la télé.

A cet âge, l'enfant construit sa personnalité et son cerveau. Plus il passe de temps devant les écrans et moins il en a pour les jeux créatifs, les activités interactives et d'autres expériences cognitives sociales fondamentales. Des compétences telles que le partage, l'appréciation et le respect des autres, qui sont des acquisitions enracinées dans la petite enfance, s'en trouvent menacées.

De 3 à 6 ans : limitons les écrans, partageons-les, parlons en famille

A cet âge, l'enfant renforce ses acquisitions et commence son apprentissage de l'autorégulation. Les limites imposées au temps d'écran doivent en faire partie : de une demi heure à 3 ans à 1 heure maximum par jour à 6 ans. L'écran est un temps de partage avec un parent.

De 6 à 9 ans : créons avec les écrans, expliquons-lui Internet

De 6 à 9 ans, c'est l'apprentissage des règles du jeu social.

De 9 à 12 ans : apprenons-lui à se protéger et à protéger ses échanges

Les enfants qui passent beaucoup de temps devant les écrans présentent une baisse des capacités d'attention et de concentration. Leur cerveau s'habitue à suivre ou enchaîner des mouvements ou des actions plutôt que de se mobiliser volontairement sur une tâche.

Après 12 ans : Restons disponibles

L'enfant cherche ses repères de plus en plus en dehors de sa famille, mais il a encore besoin de l'attention affectueuse de ses parents, même s'il fait tout pour leur faire croire le contraire !

Informations sur : www.3-6-9-12.org

VIE ÉCONOMIQUE

UN NOUVEAU COMMERCE DANS LE BOURG

Depuis le 5 Octobre 2024, au cœur du bourg de St Médard de Mussidan, je vous accueille dans mon institut de beauté " L & ZEN ".
En poussant la porte du 20, Rue Henri Feytou, vous constaterez que tout a été conçu pour inviter à rêver, à oublier ses préoccupations, à se détendre et à se laisser prendre en charge.
J'ai rénové le local avec l'aide d'artisans de confiance et réalisé l'aménagement intérieur avec l'aide de ma famille.
L & Zen vous accueille de 9h00 à 19h00 le lundi, mardi, jeudi et vendredi ainsi que le samedi de 9h00 à 16h00.
Prenez rendez-vous en venant à l'institut, par téléphone au 05.53.82.68.01 ou sur l'application Planity.
Au plaisir de vous chouchouter !

Aurélie

NOUVEAU RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE

Le 6 novembre 2024, le conseil municipal a délibéré sur un nouveau règlement du cimetière et des nouveaux tarifs. Le règlement est consultable sur le site internet de la commune dans la rubrique **Vos démarches**, en mairie et sur le panneau d'affichage du cimetière.

	ACHAT		RENOUVELLEMENT		FOURNITURE DE MATERIEL
	30 ANS	50 ANS	30 ANS	50 ANS	
2m²	90 €	110 €	30 €	50 €	
3,75m²	130 €	150 €	30 €	50 €	
4m²	150 €	170 €	30 €	50 €	
5,25m²	180 €	200 €	30 €	50 €	
Columbarium 50x50 / 4 places	70 €	90 €	30 €	50 €	660 €
Jardin du souvenir Plaque posée + gravure	20€				

ÉCHOS DE LA COMMUNE

AVIS DE RECHERCHE

Régulièrement nous recherchons des personnes susceptibles de remplacer rapidement des membres du personnel communal et ce dans différents domaines (cuisine, plonge, ménage, garderie, etc.).
Compétences, horaires et durées de travail variables en fonction du poste à remplacer. N'hésitez pas, faites nous parvenir votre CV et ou présentez vous en mairie.
>> mairie@stmedarddemussidan.fr

LA MAIRIE REPREND SES MARQUES !

Après presqu'un an de rénovation énergétique et un réaménagement complet des espaces d'accueil et de travail , la mairie peut de nouveau recevoir le public.
L'inauguration a eu lieu le 26 septembre en présence de tous les partenaires. *Le discours de Monsieur le Maire est consultable, dans son intégralité, sur le site internet.*

AGENDA

Plus d'infos sur **PANNEAU POCKET** !
Application gratuite et sans inscription

- ❒ **Samedi 04 janvier :** Vœux du Maire
- ❒ **Dimanche 26 janvier :** Repas des + de 70 ans
- ❒ **Dimanche 08 février :** Vide dressing
- ❒ **Dimanche 13 avril :** Vide grenier
- ❒ **30, 31 mai et 1er juin:** Fête locale

VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes fort de 35 bénévoles est en charge de diverses animations au sein de la commune (vide grenier, fête locale, soirée dansante, marché d'automne, etc).

Toutes les dates vous sont communiquées dans l'agenda du bulletin, Panneau Pocket et sur le site internet).

SECTION GYM

La section gym a repris pour une nouvelle année sportive. Tous les jeudis de 11h à 12h dans une ambiance chaleureuse avec notre professeur Laurence. Il nous reste des places si vous souhaitez vous joindre à nous, contactez Monique au 06 42 07 04 60.

CÉDELART

Cette année 2024-2025 a commencé fort avec une exposition le 7 et 8 septembre, 3 jours après la reprise de l'atelier.
Le 14 et 15 septembre, j'ai participé au forum des associations à la salle Gerbeaud à Mussidan où il y avait beaucoup de monde et où, toutes les associations du territoire ont pu faire connaissance.
Au mois d'Octobre, le 5 et le 6, nous avons fait une exposition à la chapelle de Trésséroux où plus de soixante personnes se sont délectés par rapport aux thèmes picturaux abordés dans un cadre magnifique.
J'en profite enfin pour vous annoncer notre participation, le 14 décembre 2024 au marché de Noël à la salle des fêtes.
Je remercie le président du comité des fêtes pour cette invitation.

Le président de Cédelart

ST-MÉDARD DE FRANCE ET ST BARNABÉ

De la Bretagne à la Bourgogne

Comme prévu, l'année 2024 a été riche de rencontres.

En mars, nous sommes allés à Saint-Barnabé dans les Côtes d'Armor pour l'Assemblée Générale.
Pendant le week-end, nous avons visité le vélodrome de Bretagne à Loudéac, ainsi que le Musée des Vieux Métiers.
Un très bel accueil de nos amis bretons.

Le 8 mai, nous avons reçu une équipe de sportifs partie de St -Médard en Jalles. Plusieurs binômes se sont relayés en faisant une boucle par St Médard d'Eyrans, St Médard de Guizières, une halte chez nous à St Médard de Mussidan pour repartir à St Médard d'Excideuil puis St Médard en Charente, St Médard de Barbezieux et St Médard des Prés pour arriver à leur ville de départ.
Une équipe très sympathique avec qui nous avons partagé leurs quelques heures de repos.

Le 18 mai, c'est à St Médard sur Ille en Bretagne que notre 27ème rassemblement annuel a eu lieu. Un séjour bien organisé entre notre marché des régions, les animations, les galettes-saucisses, les crêpes et le cidre ! Nous avons visité le village de Suliac classé parmi les plus beaux villages de France, puis nous nous sommes baladés dans Saint-Malo sous un beau soleil.
Mais le lendemain, le retour sous la pluie s'est fait dans la joie et la bonne humeur comme toujours !!

Début novembre, nous avons pris la direction de Magny St Médard en Côte d'Or pour le Conseil d'Administration. Nous avons visité Dijon avec le Musée des Beaux Arts, un des plus grands musées de France, et le Moulin de Léopaul (transformation des céréales de la ferme en farine et pâtes artisanales) à Montigny sur Vingeanne. Là encore, un bon moment de convivialité avec nos amis Bourguignons.

Le vendredi 22 novembre, nous avons organisé un loto et nous remercions tous ceux qui sont venus. Pour ceux qui n'ont pas pu participer, nous en préparons un autre l'année prochaine !

En 2025, nous irons dans le Comminges (31) pour notre AG. Le Rassemblement aura lieu à St Médard de Guiziere les 28/29 juin et c'est St Médard dans l'Indre qui nous recevra pour le CA.

ASTRO 24 M

Si vous vous intéressez au ciel et à l'espace, n'hésitez pas à rejoindre Astro24 du Mussidanais (Astro24M), un club d'astronomes amateurs créé en 2016 à St-Médard mais dont les membres viennent aussi des alentours (Montpon, Bourgnac, Neuvic…). L'effectif est d'une quinzaine de membres chaque année.

Nos travaux se répartissent entre deux activités principales : d'une part des réunions, les jeudis soirs environ toutes les 3 semaines (selon la lunaison) à la salle Le Trieur, où nous abordons différentes connaissances et compétences en astronomie, par exemple les constellations du ciel de la saison, la mécanique céleste, l'utilisation des télescopes, etc… Et d'autre part des observations du ciel le vendredi ou samedi soir (selon météo et pas quand la Lune est pleine ou presque) sur le site du terrain de cross, rue de Anguilles, aussi bien à l'oeil nu, pour les constellations ou les passages de satellites, qu'avec nos télescopes pour les planètes, comètes, amas d'étoiles, nébuleuses ou galaxies. Par ailleurs, nous organisons aussi des sorties vers des sites d'astronomie, comme le radiotélescope de Nançay en 2017 , la Cité de l'Espace en 2018, Vulcania (et son planétarium) l'an dernier, l'observatoire GAP47…

Fidèles à notre vocation d'éducation populaire, nous ouvrons aussi nos activités au public, notamment une fois par mois pour notre soirée d'observation, en début de lunaison. Et nous participons localement aux grands rendez-vous nationaux comme « On the Moon Again » (juin ou juillet), les Nuits des Etoiles (août), avec une centaine de participants, la Fête de la Science ou Le Jour de la Nuit (début octobre) pour alerter le public sur le problème de la pollution lumineuse, ainsi que pour les phénomènes remarquables quand il s'en produit comme la prochaine occultation de Saturne en janvier ou les éclipses partielles de Lune et Soleil en mars.

Informations sur le forum en ligne : astro24m.forumactif.org, contact : Michel Favret 05.53.81.00.06.

ASSOCIATION FÊTE DES GOSSES

L'association « Fête des gosses » a pour but de participer financièrement, chaque année, aux projets des écoles (sorties scolaires et/ou achats).

En effet, tout au long de l'année, les membres du bureau organisent différentes manifestations/ventes afin de récolter des fonds. Cet argent est, par la suite, reversé à chaque école. Sur l'année 2023/2024, l'association a ainsi pu effectuer un don de 1130 € à l'école maternelle et de 4070 € à l'école élémentaire, la répartition étant calculée en fonction du nombre d'élèves. Pour cette année 2024/2025, notre bureau s'étoffe et passe de 3 à 6 membres.

En ce début d'année, l'association a déjà tenu un stand de crêpes lors de la foire d'Automne et ce fut un véritable succès !

Le vendredi des vacances de la Toussaint s'est déroulé, dans la cour de l'école, le marché d'Automne avec sa traditionnelle vente de soupe qui a eu, elle aussi, un véritable succès à tel point que nous en avons manqué ! Nous ferons en sorte d'en faire plus l'année prochaine !

Les prochaines manifestations prévues cette année seront :

- La vente de madeleines Bijou (novembre et mars);
- La vente de 2 objets : des porte-clefs cocotes tout au long de l'année et des décorations de Noël en forme de bonhomme en pain d'épices (novembre/décembre);
- Un stand de crêpes lors du marché de Noël de St Médard

- La vente d'objets réalisés par les enfants au Marché de Noël à l'école
- Un stand de crêpes pour la chandeleur à Intermarché
- Une soirée pour Carnaval (le 08/03/2025 sur inscription)
- La vente d'objets personnalisés avec les dessins des enfants
- Une soirée « Grillades/ frites » lors de la kermesse de l'école (27/06/2025)

Nous tenons à remercier toutes les personnes/bénévoles et les différentes enseignes qui nous permettent d'organiser toutes ces manifestations.

Nous comptons sur votre présence lors de nos prochaines festivités !

Du côté des écoles…

C'est avec joie et nostalgie que comme chaque année, nous fêtons les derniers jours d'école.

En effet, la dernière semaine d'école a été marquée par la découverte de différents talents (chants, danse, one man show, talents musicaux, sportifs,….) menée par Astrid MOREAU, enseignante du dispositif ULIS.

M. le Maire, Mme Ghislaine COUZON et M. Cédric GUILLOT représentants les élus et le CCAS ont tout d'abord visionner avec l'ensemble de la classe, la « fameuse » vidéo souvenir, devenue désormais traditionnelle. Elle souligne, du moins nous l'espérons, toutes ces belles années passées dans les écoles de St-Médard. S'en est suivie de la remise du cadeau de départ aux CM2 et il s'agissait cette année d'une calculatrice et d'un dictionnaire français.

EXTRAITS DES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS DES ECOLES

Ecole maternelle

Conseil d'école du 07 novembre 2024

1. Effectifs et répartitions

L'effectif total est de 36 élèves. Me Hurdebourcq : 7 MS et 10 PS et 2 TPS soit 19 élèves. Me Melkebeke : 17 GS soit 36 élèves. L'effectif prévisionnel pour 2025 est de 22 élèves de PS. Une augmentation nette par rapport aux 2 années précédentes.

Une jeune fille en service civique a été recrutée : Clémence Vandensteendam. Une AESH : Mélanie Laluce est présente dans les 2 classes pour des élèves en situation de handicap. Elle intervient aussi à l'école élémentaire. […]

4. Projet d'école et activités particulières

- Le 30 septembre, nous sommes allés **vendanger** dans une petite vigne à Douzillac.
- Les classes ont participé au **Marché d'Automne** organisé par l'association Fêtes des Gosses. Les enfants ont préparé des madeleines et des muffins.
- **BCD** : Prêts de livres organisés dans les classes chaque vendredi,
- **USEP** : l'école maternelle a affilié 1 classe à l'USEP afin de participer à des rencontres sportives avec d'autres écoles du secteur
- **École et cinéma** : nos 2 classes sont inscrites au projet Ecole et Cinéma
- **Noël** : nous envisageons de réunir les familles autour d'un moment convivial et d'assister à la venue du Père Noël à l'école le jeudi 19 décembre. La Municipalité offre des cadeaux collectifs. Les enseignantes souhaiteraient des panneaux de baskets pour la cour de récréation et les activités de motricité
- La **coopérative scolaire offrira un livre** par enfant.
- Les classes participeront au **Marché de Noël** organisé par l'association « Fête des gosses » en confectionnantdes friandises ou gâteaux à vendre.
- Une demande d'intervention des infirmières de PMI sur les **accidents domestiques** pour les élèves de MS aura lieu dans l'année. […]
- **Projets à venir** : projets sur l'eau, participation au festival La Vallée si possible, élevage.Jardin : poursuite des activités autour du compostage, du jardinage.
- La **kermesse** des écoles aura lieu le 27 juin.

5.Travaux et investissements

[…] Le budget alloué par la Municipalité pour le fonctionnement (pour les fournitures scolaires) de l'école est annuel, il est fixé à 55€ par enfant.

La Mairie verse aussi une subvention de 2000€ par an à la coopérative scolaire.

Dates des prochains conseils d'école : Jeudi 13 Mars à 17h30 et Lundi 30 Juin à 17h30

Questions diverses

Remerciements à l'association Fête des Gosses pour son investissement, don de 1630 € sur les bénéfices réalisés sur l'année scolaire 2023/2024.

Ecole élémentaire

Conseil d'école du 09 novembre 2023

1. Equipe pédagogique, effectifs et répartitions des classes

L'équipe est composée de : Mme Alexandre pour l'ULIS, Mme Couffin, la titulaire remplaçante rattachée à notre école, Mme Placide pour les CP, Mme Bordas pour les CE1-CE2 déchargée les vendredis par M. Lartaud, Mme Moulinier pour les CE2-CM1, déchargée les vendredis par Mme Massip et M. Pichon pour lesCM2.

Trois AESH sont présentes à l'école : Mmes Rongieras, Iffrig, et Delbrel. L'école dispose aussi d'un service civique, M. Landry Anthony qui a en charge la gestion de la bibliothèque, la mise en place des 30 min d'activités physique quotidienne, une aide à la gestion du jardin et à diverses activités dans les classes.

L'école compte 98 élèves répartis comme suit :

CP:21 / CE1-CE2 : 24 avec 12 CE1 et 12 CE2 + 2 inclusions / CE2-CM1 : 23 avec 3 CE2 et 20 CM1 +1 inclusion / CM2 : 23+ 2inclusions / ULIS : 7

5. APC, PAI, Médecin scolaire.

L'infirmière scolaire du secteur, située au collège de Mussidan est Mme ANDRÉ. […]

6. Présentation du projet d'école.

Le projet d'école contient 4 axes :

- Mieux prendre en compte la difficulté scolaire pour garantir la maitrise des savoirs : favoriser l'apprentissage de la lecture avec la BCD ; travail en lien étroit avec la coordinatrice Ulis ; utilisation des schémas pour la résolution de problèmes ; liaison cycle 1-cycle 2.
- Développer les compétences sociales, cognitives et émotionnelles des élèves à travers un projet commun : les séjours ou sorties scolaires.
- Développer les compétences numériques des élèves.
- Favoriser l'engagement des élèves dans des projets : organisation de rencontres sportives, jardin d'école, la réduction des déchets.

Un travail autour de l'oral sera mené (voir point suivant)

7. Projets et activités de l'année 2024-2025.

[…] Les projets de l'année sont : le Vendée Globe et la montagne/les volcans avec le séjour scolaire.

Le Vendée globe démarre le 10 novembre. Les élèves vont travailler sur les océans, le globe terrestre, le vocabulaire maritime et des voiliers. Ils pourront aussi faire naviguer un bateau virtuel.

L'école se réengage dans l'USEP. Les rencontres auront lieu à partir de janvier avec la rencontre triathlon pour les cycles 3 le 14 janvier, la rencontre jeux d'opposition pour les cycles 2 au dojo de Mussidan le 21/01, une journée hand pour tous le 18/03 et le cross le 06/05 pour tous.

Un partenariat avec le tennis de table est relancé pour la période 3 pour les CP-CE1 et les CE1-CE2.

- Toutes les classes participent aux Incorruptibles : 6 livres à lire dans l'année et vote pour celui qui a le plus plu.
- Mathendordogne : concours de calcul mental

Les CM2 mènent un projet autour de la création de podcasts, participent à un concours France Inter et ont suivi 2 webinaires et travaillent avec la LPO.

La coordinatrice de l'ULIS travaille l'accueil et l'intégration des élèves. Ils ont fait la visite du jardin et créent un livre à partir des photos prises. Prise de contact avec un céramiste pour une création.

Les CP et les CE1-CE2 participeront en fin d'année aux rencontres de Joutes orales et travailleront donc sur : parler face à un auditoire, éviter les gestes parasites, parler fort….

Les CE2-CM1essaieront de produire un oral autour de la webradio.

Les portes ouvertes auront lieu à partir du mardi 12 novembre, les modalités sont différentes selon les classes.

Le voyage scolaire aura lieu du 14 au 19 avril au centre Volca Sancy, à Murat le Quaire, en Auvergne, dans le Puy de Dôme.

Le coût pour les familles sera dans les 100 €. La réussite des actions menées par l'asso Fête de Gosses déterminera le coût. L'école organisera aussi une tombola.

Continuité du jardin, mais difficultés de le faire vivre car cela prend de temps. La directrice va faire un appel aux familles pour qu'elles puissent donner une aide à l'entretien. […]

9. Bilan financier de l'association.

Un nouveau bureau a été élu. Président Cédric Guillot, Secrétaire M. Desneux, trésorière Mme Bordas. Pour l'année scolaire 2023-2024 :

Recettes : 17 618.05€ / Dépenses : 9 311.52€

L'association Fête des gosses a fait deux dons de 1 640€ et 2 430€ soit 4 070€. Les enseignants remercient la municipalité pour la subvention de 3200€. Au 1er septembre 2024, le bilan des écritures était de 11 528.7€.

PÉRISCOLAIRE

Pour tout ce qui concerne le périscolaire (garderie, bus scolaire…), vous pouvez désormais nous contacter par téléphone au **07 43 15 81 73** ou par mail au **perisco.stmm@gmail.com**

CANTINE

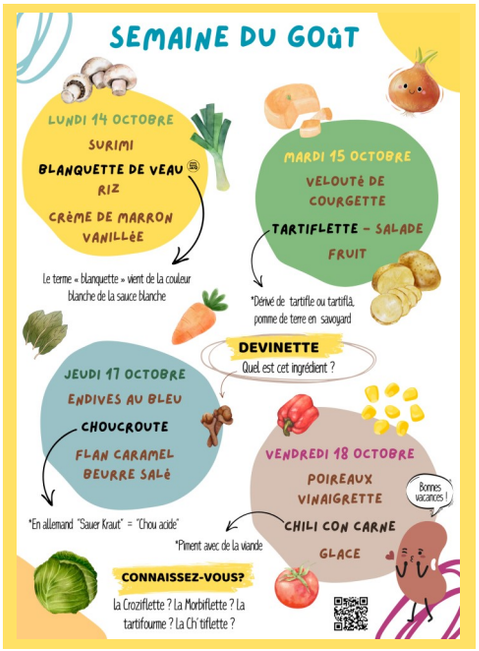

Pour la semaine du goût, les plats traditionnels étaient à l'honneur : blanquette de veau, tartiflette, choucroute, chili con carne ...

Chaque année, les enfants de la garderie revisitent les intitulés des plats, version Halloween. Ils ne manquent pas d'inspiration ces petits diablotins !

ENVIRONNEMENT

Plus d'informations sur le site internet **www.stmedarddemussidan.fr**, onglet **environnement**.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Le brûlage à l'air libre des déchets, autres que les déchets verts, est interdit toute l'année.
Le brûlage à l'air libre de déchets verts est interdit entre le 1er mars et le 30 septembre.

Du **1er octobre au 28 février**, tout brûlage à l'air libre doit être déclaré via un **formulaire de déclaration de brûlage de déchets verts** à transmettre à la mairie au minimum 5 jours avant la date prévue.

LIGNES ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES : DES OBLIGATIONS D'ÉLAGAGE

Chaque année, à l'occasion de coups de vents ou de chutes de neige, les lignes téléphoniques ou électriques sont coupées par des chutes d'arbres entraînant le dysfonctionnement des téléphones fixes et mobiles ainsi que des coupures d'accès à internet ou des coupures d'électricité.
Protéger les lignes téléphoniques ou électrique n'est donc pas qu'une question de confort, c'est un intérêt commun à tous. Il est alors nécessaire d'assurer la sécurité des lignes en élaguant les arbres menaçant avant les intempéries de l'hiver.

NETTOYAGE DES TERRAINS

Penser à protéger son habitation des feux de végétation dès l'automne, c'est investir aujourd'hui pour sa sécurité de demain

Le changement climatique intensifie le risque de feux de forêt et de végétation. La saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement dans de nouvelles régions. Ces dernières années, des feux d'une ampleur inédite ont ravagé plusieurs pays européens et la France n'est pas épargnée.
Pour prévenir ce danger, le débroussaillement de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante. Le débroussaillement est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite leur propagation, en diminue leur puissance et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. En débroussaillant votre terrain, vous investissez pour votre sécurité.
En France, dans les zones particulièrement exposées au risque d'incendie, le débroussaillement est une obligation légale.
L'automne et l'hiver sont les meilleures périodes pour effectuer les travaux lourds de débroussaillement. Les végétaux ont perdu leurs feuilles ce qui facilite les interventions. C'est également une période propice à la coupe des broussailles.

LA RECETTE DE LA JEANNETTE

SOUFFLET AUX CÈPES (6 personnes)

- 2 blancs de poulet ou de veau hachés.
- Y ajouter 4 blancs d'œufs, 2 c à s de crème fraiche et 1 belle tranche de foie de canard ; sel, poivre. Mélanger le tout.
- Faites frire quelques cèpes.
- Dans des ramequins, mettre une couche de farce, puis quelques cèpes frits, et remettre une couche de farce.
- Cuire au bain-marie 30 minutes à four chaud.

MAIRIE OUVERTURE

Lundi / Mardi / Mercredi / Vendredi : 8h30 – 17h00

Jeudi et Samedi: 8h30 – 12h00

05 53 81 00 29

Adresse mail:
mairie@stmedarddemussidan.fr

Site internet:
www.stmedarddemussidan.fr

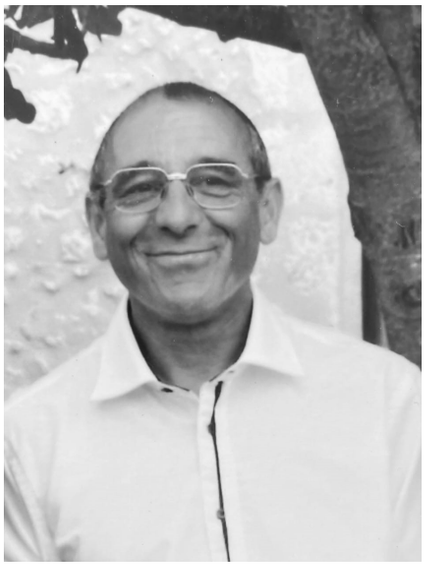

JEAN-MARIE

Le 14 septembre 2024, Jean-Marie DIGNAC nous a quitté .

Il est toujours très difficile de traduire en mots la peine qu'on éprouve, et je ne voudrais pas ajouter au chagrin de Martine, Sylvain Vanessa et Nicolas, les petits enfants et de ses proches en prolongeant ces moments pénibles, mais nous ne pouvons pas quitter Jean-Marie sans un mot d'adieu, sans le saluer une dernière fois.

S'il existe des mots qui puissent vous consoler, je les dirais du fond du cœur pour adoucir la douleur.
Employé municipal depuis juillet 1995, Jean-Marie s'est très vite intégré dans la grande famille de notre commune, avec la modestie et la gentillesse que nous lui connaissions tous.
Pendant toutes ces années, je dois dire que je l'ai rarement vu en colère mais par contre toujours disponible, prêt à rendre service. C'était un employé sérieux, dévoué, discret qui ne ménageait pas sa peine mais toujours avec le sourire et la taquinerie.

Sa carrière débutée comme maçon chez Rebeyrol, lui a valu son surnom de Bouygues pour les anciens, qui a évolué en Dupont et Dupont, Tic et tac suivant avec qui il travaillait, ou Didi pour les filles de l'école.

Tous les collègues avec qui il a travaillé le confirment, il était bienveillant, gentil, déconneur, il aimait la vie dans sa simplicité, la cueillette des champignons, le calme des bois, la tranquillité de la nature. Il était un père et un grand-père aimant, toujours présent pour sa famille.

Souvenons-nous de sa vie, de son sourire et soyons à la hauteur de son courage.

Au nom de tous les habitants de la commune, au nom de tous tes collègues du Conseil municipal, au nom de notre amitié, je t'adresse, mon cher Jean-Marie, le dernier adieu de tous ceux qui t'ont connu et dans le cœur desquels tu continueras à vivre par le souvenir.

J'aimerais en notre nom à tous lui dédier ce mot si juste qu'est le silence.

ETAT CIVIL

Population: 1 739 habitants
Superficie: 2 300 ha

■ NAISSANCE

24/09/2024 : Luna, Colette ROSEL LOURY

■ MARIAGE

15/12/2023 (Erratum):
Edith DE OLIVEIRA MACHADO et Antonio MOYA

22/06/2024
Aurore DUSAGE et Ludovic AMBLARD

22/06/2024:
Delphine CAPEL et Frédéric ALLOT

27/07/2024 :
Laura MILLARET et Sylvain MALARD

24/08/2024 :
Aurélie RONGIÉRAS et Mathieu DUPEYRAT

28/09/2024 :
Véronique DOULLÉ et Vincent CHAPOT

■ DÉCÈS

21/05/2024 : **Paulette FAURE** veuve de Raoul MAZET

05/06/2024 : **Michel, Dominique, Fernand CHAUMEIL** époux de Annie, Fernande MARTY
09/06/2024 : **Patrick, François, René LECLERC** époux de Josette, Paule CONTI

04/07/2024 : **Eva PENTECÔTE** veuve de Rémy DELAGE
08/07/2024 : **Michel MARCEAU**
13/07/2024 : **Jacques, Adrien COUILLARD** veuf de Colette, Gilberte CHAUVAIN
20/07/2024 : **Gilles, Hugo KOZLOWSKI**

21/08/2024 : **Jean, Yves BOSSUET** époux de Rose-Marie FEDON

14/09/2024: **Jean-Marie DIGNAC** époux de Martine, Christine, Michelle JOSEPH
26/09/2024 : **Christian RIGAL** époux de Marie-Hélène VERDUZIER

21/10/2024 : **Claude, Henri, Géry BONNAILLIE**

21/11/2024: **Jean-Pierre GUINE** veuf de Denise MOROT
21/11/2024 : **Édé, Francis AUGIERAS** veuf de Christianne FÉLIX
25/11/2024: **Chantal, Elisabeth BELLET** épouse de Claude, Henri DUGLET
29/11/2024 : **Jean Jacques PERRIER** veuf de Claudine Andrée RISPAL

Les élus et le CCAS ont le plaisir d'inviter les + de 70 ans, au traditionnel repas *communément appelé* « des anciens », **dimanche 26 janvier.**

Comme vous le savez, la loi RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) ne nous autorise plus à vous envoyer des courriers nominativement. Aussi, si vous êtes concernés par cette invitation, merci de bien vouloir nous remplir ce coupon-réponse et le ramener en mairie avant le mercredi 15 janvier 2025.

Pour des raisons de sécurité, la salle ne peut accueillir que 200 personnes, de ce fait, les inscriptions seront closes dès ce nombre atteint. *En cas de désistement, nous prévenir au plus vite.*

Merci de votre compréhension.

Ce bulletin a été préparé par la commission Communication - Presse - Information / Mise en page: Emilie DEVESVRE

La mairie de St-Médard de Mussidan souhaiterait installer un marché de producteurs locaux sur la commune et a pensé à « Cagette.net ». Les marchés Cagette permettent de faire vos courses directement avec des producteurs. Ces drives de producteurs vous permettent de passer commande en ligne sur le modèle du click and collect.
Une fois votre commande faite, rendez-vous au point de distribution que nous définirons grâce à vos réponses ci dessous. C'est rapide, efficace et ça soutient directement les agriculteurs et artisans locaux.

Tous types de produits peuvent être disponibles : fruits et légumes, viande, charcuterie, poisson, œufs, fromage, produits laitiers, boulangerie, pâtisserie, huiles, pâtes, épices, miel, vin, bières artisanales.
Nous souhaitons que ce projet soit également celui des habitants, c'est pourquoi nous aimerions connaitre votre opinion.
Merci de répondre aux questions ci-dessous et de nous transmettre ce coupon-réponse à la mairie ou par mail.

Mairie de St-Médard de Mussidan

1. Quelle est votre préférence pour le jour de la semaine ?

☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ☐ Samedi

2. À partir de quel moment de la journée (tranche de 1h30) ?

☐ Matin ☐ Après-midi ☐ Fin d'après-midi (16h30)

3. Quels produits aimeriez-vous trouver ?

☐ Fruits et légumes - ☐ Viande et charcuterie - ☐ Produits de la mer et d'eau douce - ☐ Œufs - ☐ Fromage - ☐ Produits laitiers - ☐ Boulangerie et pâtisserie - ☐ Épicerie - ☐ Boissons (bières, jus de pommes, etc.) - ☐ Plants - ☐ Créations artisanales - ☐ Autres : ……

Connaissez-vous des producteurs dans le coin qui souhaiteraient y participer ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, merci de préciser ses coordonnées. ……

……

REPAS DES + DE 70 ANS : INSCRIVEZ-VOUS !!!

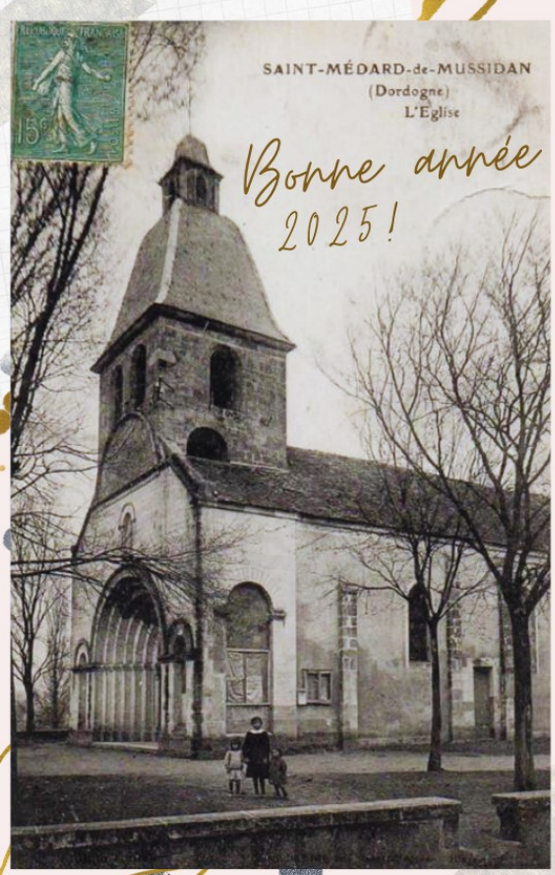

LE MAIRE,
LE CONSEIL MUNICIPAL,
LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

ONT LE PLAISIR D'INVITER LES + DE 70 ANS
AU TRADITIONNEL REPAS QUI SERA SERVI LE

DIMANCHE 26 JANVIER 2025
À 12 HEURES
À LA SALLE DES FÊTES

NOM : ……
PRÉNOM : ……
DATE DE NAISSANCE : ……/……/……

NOM : ……
PRÉNOM : ……
DATE DE NAISSANCE : ……/……/……

A remettre en mairie avant le mercredi 15 janvier 2025.

Panneau Pocket

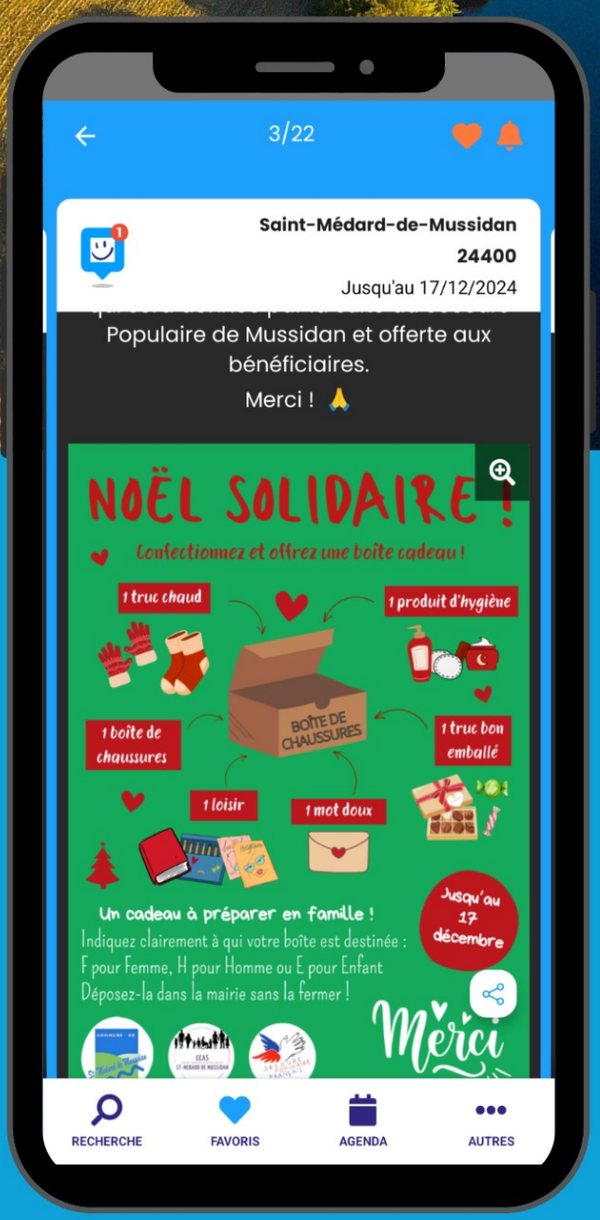

La mairie vous informe et vous alerte grâce à Panneau Pocket !

Gratuit - Anonyme - Sans publicité

Téléchargez l'application dès maintenant sur :

Disponible sur Google play

EXPLORE IT ON AppGallery

Disponible sur App Store